



MUNICIPALITÉ
Saint-Valérien-de-Milton

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2026

AUX CONTRIBUABLE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Caroline Lamothe greffière-trésorière de la susdite municipalité;

QUE conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton a adopté, lors de la séance tenue le 11 novembre 2025, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026;

QUE les séances ordinaires vont avoir lieu au Centre communautaire, située au 1384 rue Principale à Saint-Valérien-de-Milton;

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
13 janvier 2026	20h00	14 juillet 2026	20h00
10 février 2026	20h00	11 août 2026	20h00
10 mars 2026	20h00	8 septembre 2026	20h00
14 avril 2026	20h00	13 octobre 2026	20h00
12 mai 2026	20h00	10 novembre 2026	20h00
9 juin 2026	20h00	8 décembre 2026	20h00

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront au cours d'année

Donné à Saint-Valérien-de-Milton, ce 13e jour de novembre 2025.

Caroline Lamothe, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière